

Les bases

Les modalités en matière d'élections reposent sur les chiffres suivants des statuts:

- 16.3 La présidence du congrès
La présidence du congrès est constituée de la présidente ou du président et de la vice-présidente ou du vice-président du comité SEV. La période administrative s'étend sur deux ans. Elle peut être prolongée de deux périodes administratives (six ans au total).
- 16.4 Les tâches du congrès
Elections ou révocations:
 - ...
 - *de la présidente ou du président SEV ainsi que de trois vice-présidentes ou vice-présidents au plus, de l'administratrice ou de l'administrateur des finances, pour une période administrative (article 25.3). Ils sont rééligibles.*
 - *de la présidente ou du président du comité, ainsi que de la vice-présidente ou du vice-président du comité, conformément à l'article 16.3.*
 -
 - *de la commission de gestion SEV*
- 19.1 La commission de gestion
La commission de gestion est formée de 5 membres et de 2 membres remplaçants. Ceux-ci sont élus par le congrès pour une période de quatre ans, sur proposition des sous-fédérations et des commissions. Ils sont rééligibles pour une nouvelle période de quatre ans. Les sous-fédérations et les commissions veillent à une représentation équitable des régions linguistiques et des sexes.
- 25.3 La période administrative des instances SEV
La période administrative des autorités du SEV et de ses organisations internes dure quatre ans. Une nouvelle période administrative commence le 1^{er} janvier des années 2009, 2013, 2017, 2021, 2025, etc.

1. La direction syndicale SEV

Une nouvelle période administrative 2013-2016 commence pour la direction syndicale SEV, conformément au chiffre 25.3 des statuts. La période administrative dure d'un congrès à l'autre. Le congrès sera appelé à élire pour une nouvelle période administrative le président Giorgio Tuti, la vice-présidente Barbara Spalinger, le vice-président Manuel Avallone et l'administrateur des finances Aroldo Cambi.

Le comité SEV propose au congrès SEV les candidatures suivantes:

- président SEV: Giorgio Tuti
- vice-présidente: Barbara Spalinger
- vice-président: Manuel Avallone
- administrateur des finances: Aroldo Cambi

2. La présidence du comité SEV

La période administrative de la présidence du comité dure deux ans. Elle s'étend d'un congrès à l'autre, en l'occurrence de 2013 à 2015. L'actuel président, Andreas Menet, se

met à disposition pour une nouvelle période administrative. Roland Schwager renonce à se porter à nouveau candidat à la fonction de vice-président, la légitimité statutaire pour une telle nomination faisant défaut à compter de l'entrée en vigueur de la nouvelle sous-fédération le 1.1.14.

Le comité SEV propose au congrès SEV les candidatures suivantes:

- président du comité SEV: Andreas Menet
- vice-président du comité SEV: Danilo Tonina

3. La commission de gestion (CG) SEV

Les membres de la CG se sont tous déclarés d'accord de poursuivre leur mandat. Il n'est pas nécessaire de procéder à leur élection lors du congrès, dès lors que la CG a été élue pour quatre ans lors du congrès 2011 et qu'aucune démission n'a été enregistrée.

La composition de la CG:

- Kurt Wüger, BAU, président
- Brigitte Geser, PV, vice-présidente
- Werner Graf, RPV
- Fritz Aebi, LPV
- Rolf Feier, VPV

Une vacance est enregistrée dans les rangs des membres remplaçants. Seul un siège a en effet été repourvu en 2011 et Rexhep Berisha, représentant de la commission Migration, a donné sa démission.

Deux membres remplaçants doivent par conséquent être élus au congrès. Les sous-fédérations et les commissions ont été invitées à chercher et à proposer des membres remplaçants. Sont tout particulièrement visées les sous-fédérations qui n'ont pas de membres au sein de la CG, ainsi que les commissions.

Les candidates et les candidats à la CG proposés en vue de leur élection par le congrès doivent au préalable être confirmés par l'assemblée des délégués de la sous-fédération ou par une instance représentative de la commission. Le congrès est appelé à se prononcer lorsque le nombre de candidats présentés est supérieur au nombre de sièges à repourvoir.

La commission de migration propose Nani Moras. Elle est soutenue par toutes les commissions.

Le comité SEV propose au congrès SEV la candidature suivante:

- membre remplaçant CG: Nani Moras, commission de migration

Président SEV



Le comité SEV propose la candidature de:

Giorgio Tuti

Bündtenweg 33
5413 Langendorf (SO)

Année de naissance 1964

Secrétaire syndical SEV depuis 1999

Membre de la direction syndicale SEV depuis 2001

Président SEV depuis 2011

Vice-présidente SEV



Le comité SEV propose la candidature de:

Barbara Spalinger

Kraftstrasse 5
4056 Bâle

Année de naissance 1960

Secrétaire syndicale SEV depuis 2001

Vice-présidente SEV et membre de la direction
syndicale SEV depuis 2003

Vice-président SEV



Le comité SEV propose la candidature de:

Manuel Avallone

Laubeggstrasse 43
3006 Berne

Année de naissance 1962

Secrétaire syndical SEV depuis 1999

Vice-président SEV et membre de la direction syndicale SEV
depuis 2008

Administrateur des finances SEV



Le comité SEV propose la candidature de:

Aroldo Cambi

Altikofenstrasse 24
3048 Worblaufen

| | |
|--------------------|----------|
| Année de naissance | 1968 |
| Nationalité | CH/I |
| Etat civil | marié |
| Enfants | 2 filles |
| Langues | D, I, F |

Formation:

- Apprentissage de vente chez Schultheiss Auto SA Berne
- Apprentissage de commerce de détail chez Waeny SA, Garage Wabern
Ecole supérieure d'économie d'entreprise (HF) / Ecole supérieure d'économie (HKG)
- Executive Master of Business Administration avec spécialisation en Public Management

Activités professionnelles:

| | |
|-------------|---|
| 1987 - 1989 | Employé de commerce chez Storama SA à Berne |
| 1989 - 1993 | Collaborateur au service des titres de la caisse professionnelle bernoise |
| 1994 - 1996 | Collaborateur au service des opérations sur les titres de la Banque cantonale bernoise |
| 1996 - 1998 | Chef des finances et comptabilité Protection juridique Protecta à Berne |
| 1998 - 2000 | Adjoint du responsable de la comptabilité Croix-Rouge suisse |
| 2000 - 2012 | Chef du service des finances, IT & administration et membre de la direction de la Ligue suisse contre le cancer |
| 2012 | Election par le comité SEV en tant qu'administrateur des finances SEV |

Président du comité SEV



Le comité SEV propose la candidature de:

Andreas Menet

Bahnweg 24
7320 Sargans

Année de naissance 1964

Chef de train dépôt Coire

Président central de la sous-fédération ZPV depuis 2010

Membre CoPe CFF division Voyageurs

Président du comité SEV depuis 2011

Vice-président du comité SEV



Le comité SEV propose l'élection de:

Danilo Tonina

Kirchbergstrasse 53
8207 Schaffhausen

Année de naissance 1964

Spécialiste RCP chez CFF Cargo

Président de section RPV Winterthur-Schaffhausen

Vice-président de la sous-fédération RPV

Membre du comité SEV

Membre de la Conférence CCT CFF/CFF Cargo

Membre CoPe Cargo Surface

Membre remplaçant Commission de gestion SEV



Le comité SEV propose la candidature de:

Nani Moras
Falkenhöheweg 12A
3012 Berne

Spécialiste en communication aux CFF SA

Membre SEV depuis 1993

Nani Moras s'engage depuis des années avec beaucoup d'énergie pour les revendications des femmes et des migrantes et migrants au SEV, mais aussi à l'extérieur du syndicat.

Son engagement au SEV va bien plus loin que ces deux domaines, que ce soit pour siéger dans les divers organes SEV ou pour son active participation aux actions de toutes sortes.

Nani Moras, en tant que membre engagé qui connaît parfaitement le SEV, est la candidate idéale pour la CG.

Nani Moras est soutenue par les trois commissions du SEV: les commissions de jeunesse, des femmes et de la migration.